

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage d'aucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

## Problématique

Une entreprise membre de PRÉVIBOIS aimerait améliorer ses pratiques de circulation sur les piles de copeaux et de biomasse. Elle sollicite donc votre partage de procédures pour assurer une réparation sécuritaire d'un équipement en situation de bris mécanique.

### QUESTION 1

**Avez-vous une procédure pour assurer une réparation sécuritaire d'un équipement en situation de bris mécanique (ex. bulldozer) sur des piles de copeaux ou de biomasse? Si oui, serait-il possible de nous détailler vos manières de faire?**

#### Réponses

- Entreprise A** Non
- Entreprise B** Non
- Entreprise C** Non, rien de spécifique
- Entreprise D** Non, pas particulièrement. C'est du cas par cas, après analyse de risques; et si la réparation nécessite de la soudure, on fait remorquer l'appareil dans un lieu sécuritaire pour le feu.
- Entreprise E** Malheureusement, nous n'avons pas terminé notre analyse de risques à ce niveau. Il nous fera plaisir de vous transmettre notre document lorsque celui-ci sera terminé.
- Entreprise F** Nous utilisons une nacelle munie d'un panier. L'opérateur peut se déplacer en toute sécurité avec les équipements nécessaires à la réparation.
- Entreprise G** Non